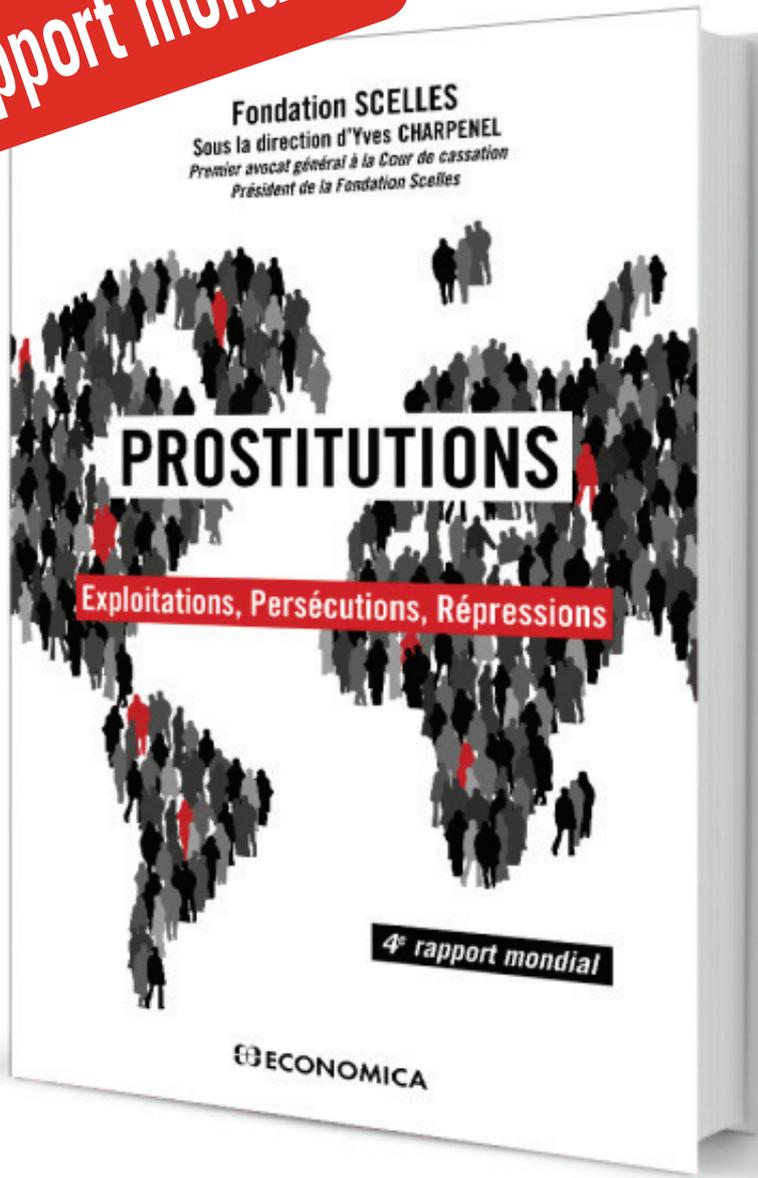


Fondation Scelles

*Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle*

4^e Rapport mondial



DOSSIER DE PRESSE

Fondation Jean et Jeanne Scelles, reconnue d'utilité publique - 14 rue Mondétour, 75001 Paris
Email : fondationscelles@wanadoo.fr - Tél. : 01 40 26 04 45

 @Fond_Scelles

www.fondationscelles.org

LE 4e RAPPORT MONDIAL EN CHIFFRES

38 PAYS
à la loupe

31
contributeurs
experts

Des
100^{aines}
desources

12 études
approfondies

Tous les
enjeux actuels

3 ans
d'actualités
analysées

Des **10**^{aines}
de bonnes pratiques

38
législations

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ

P.1

UN RAPPORT AU COEUR DE L'ACTUALITÉ

P. 2



ÉCLAIRER LE DÉBAT



FOURNIR UN PANORAMA PRÉCIS DES PROSTITUTIONS DANS LE MONDE



SOULIGNER UN CONTEXTE AGGRAVANT : LES VULNÉRABILITÉS

UN OUTIL DE CONNAISSANCE ET DE RIPOSTE

P.4



FOURNIR DES CLÉS DE COMPRÉHENSION ET D'ACTION



LIVRER UNE INFORMATION SOLIDE

L'EXPERTISE UNIQUE DE LA FONDATION SCelles

P. 10



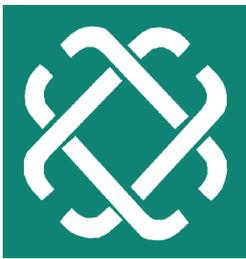
OBSERVER, ANALYSER ET INFORMER



SENSIBILISER ET COMBATTRE

ANNEXES

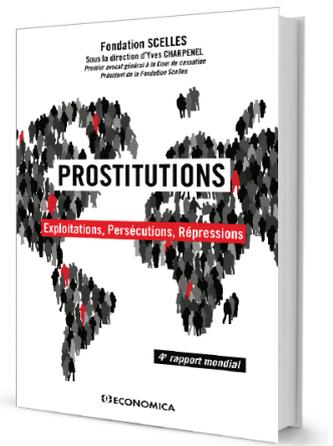
P. 12



Fondation Scelles

Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle

Paris, 24 mai 2016



Communiqué

La Fondation Scelles lance son 4e Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle

Au cœur de l'actualité française et internationale, le 4e Rapport mondial de la Fondation Scelles "PROSTITUTIONS - Exploitations, Persécutions, Répressions" (Editions Economica) permet d'éclairer le débat et de mieux comprendre le bien-fondé de la loi française renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et la pertinence du modèle nordique.

Outil objectif de connaissance et de riposte face au phénomène prostitutionnel, ce Rapport offre un panorama précis des prostitutions dans le monde. Il décrit les différents visages de la prostitution et ses derniers développements, renforcés par la mondialisation, la paupérisation, le terrorisme, ou internet.

12 enjeux actuels et à venir sont présentés sous l'angle des "vulnérabilités" qui amplifient le phénomène prostitutionnel - cybervulnérabilité, persécutions (terrorisme, minorités,...), vulnérabilité des mineurs... - et une analyse précise de l'état du phénomène et de son évolution dans 38 pays clés permet d'établir la réelle efficacité des législations mises en oeuvre.

POURQUOI UN RAPPORT MONDIAL SUR LES PROSTITUTIONS ?

- **Pour alerter** sur la diversité et l'ampleur de la menace : présentation des multiples réalités de la prostitution, démythification du discours des lobbies pro-prostitution, évolutions majeures constatées et enjeux à venir (financement du terrorisme, cyberprostitution...).
- **Pour fournir des clés de compréhension** du phénomène, sur la base d'une information solide, vérifiée et objective : chiffres, faits saillants, état des lieux dans 38 pays clés, cartographie des législations.
- **Pour proposer des solutions efficaces** pour combattre cette activité criminelle globale et grandissante et mettre un terme à une exploitation humaine particulièrement violente : veille sur les moyens mis en oeuvre et les résultats obtenus, solutions concrètes juridiques, sociales, sanitaires, éducatives...

Depuis 23 ans, la **Fondation Scelles** reconnue d'utilité publique, combat le système prostitutionnel et l'exploitation des personnes prostituées. Acteur incontournable du plaidoyer et de la mobilisation contre l'exploitation sexuelle, la Fondation Scelles est également un observatoire international spécialisé dans la veille et l'analyse des phénomènes liés à la prostitution.

Contacts : Fondation Scelles
01 40 26 04 45
fondationscelles@wanadoo.fr
@Fond_Scelles
www.fondationscelles.org

Laurence Dell'Aitante
Conseillère communication
06 71 81 79 19
l.dellaitante@fondationscelles.org

Frédéric Boisard
Chargé des relations presse
06 84 20 05 37
frederic.boisard@fondationscelles.org



UN RAPPORT AU COEUR DE L'ACTUALITÉ

- Le 4e Rapport mondial de la Fondation Scelles permet d'éclairer le débat et de mieux comprendre le bien-fondé de la loi française renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, ainsi que la pertinence du modèle nordique.
- Présenté sous l'angle des "vulnérabilités" sur lesquelles s'appuie le phénomène, ce Rapport offre un panorama précis des prostitutions dans le monde et de leurs derniers développements, amplifiés par la mondialisation, la paupérisation, le terrorisme, internet...



ÉCLAIRER LE DÉBAT



ALERTER SUR LA MENACE CROISSANTE

La diversité et l'ampleur de la menace imposent de mieux connaître le phénomène prostitutionnel.

Le Rapport mondial 2016 de la Fondation Scelles alerte sur les enjeux actuels relatifs à cette activité criminelle grandissante. 12 analyses révèlent les multiples réalités de la prostitution, tout en démystifiant le discours des lobbies pro-prostitution, et mettent en lumière les évolutions majeures et les défis à venir (financement du terrorisme, cyberprostitution, prostitution des mineurs...). Il faut s'inquiéter de la croissance manifeste de cette forme particulièrement violente d'exploitation, accélérée par la mondialisation, par le développement de toutes les formes de vulnérabilités, et par l'attrait toujours plus puissant qu'exercent les profits qu'elle génère.



ILLUSTRER LA NÉCESSITÉ DES LOIS ABOLITIONNISTES

Comme les trois précédentes études, le Rapport mondial 2016 de la Fondation Scelles prouve le caractère inévitable de la loi française contre le système prostitutionnel et illustre l'échec systématique des politiques prohibitionnistes et réglementaristes.

La France, comme avant elle, la Suède, la Norvège et l'Islande (modèle nordique), dans le respect de la Convention des Nations Unies du 2 décembre 1949, a adopté, le 7 avril dernier, une loi pour renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et mieux protéger et accompagner les personnes prostituées.

Chaque situation observée et analysée dans le Rapport mondial sur les prostitutions met en évidence le bien-fondé de cette loi globale et de l'ensemble des mesures qu'elle prévoit :

- Renforcer la lutte contre le **proxénétisme** et les réseaux qui utilisent internet pour organiser leur activité.
- Améliorer la protection des **personnes prostituées** qui doivent être considérées comme des victimes, protégées physiquement et psychologiquement, indemnisées dans le cadre de procès et accompagnées dans un parcours de sortie de la prostitution.
- Responsabiliser le **client** en interdisant l'achat d'actes sexuels.
- Sensibiliser et changer les **mentalités** par l'éducation et la prévention.



FOURNIR UN PANORAMA PRÉCIS DES PROSTITUTIONS DANS LE MONDE

Tous les pays sont touchés par l'exploitation sexuelle. Le Rapport mondial 2016 sur les prostitutions offre une **photographie mondiale et régionale** du phénomène prostitutionnel dans ses différents aspects, et présente ses derniers développements dans nos sociétés de plus en plus mondialisées.

Retrouvez

- Les multiples **réalités** de la prostitution
- Les derniers **chiffres** et **faits** saillants
- Un **état des lieux** dans **38 pays clés**
- Les **évolutions** majeures
- Une analyse de **12 enjeux** actuels et à venir
- Une cartographie des **législations** et de leur effectivité
- Une veille sur les **moyens** mis en oeuvre et les **résultats** obtenus
- Des **solutions** concrètes juridiques, sociales, sanitaires, éducatives...



SOULIGNER UN CONTEXTE AGGRAVANT : LES VULNÉRABILITÉS

Le Rapport mondial 2016 sur les prostitutions met l'accent sur les vulnérabilités "d'appartenance" - genre, ethnie, minorité, confession, niveau de vie et santé... - ou de "contingence" - politique, géopolitique, économique, sociale, technologique..., sur lesquelles s'appuie le système prostitutionnel pour se développer toujours plus.

Et la menace grandit lorsque l'actualité aggrave encore toutes les vulnérabilités dans tous les pays du monde, dans un contexte de mondialisation, de montée du terrorisme, de multiplication des zones de conflits, et de renforcement des disparités économiques.

Si les vulnérabilités ne génèrent pas automatiquement de la prostitution, elles en sont néanmoins le compagnon de route. La prostitution happe les plus fragiles, les plus précaires, les plus discriminés, les plus exposés aux conflits... Vulnérables, les personnes prostituées le sont davantage encore une fois devenues marchandises humaines.

Portant atteinte à la dignité des personnes, la prostitution entretient et aggrave considérablement ces vulnérabilités en raison de sa violence intrinsèque comme de l'ampleur de ses préjudices physiques et psychiques souvent irréversibles.

UN OUTIL DE CONNAISSANCE ET DE RIPOSTE

- À travers 12 études révélatrices des enjeux contemporains et un état des lieux précis dans 38 pays sur tous les continents, le Rapport mondial 2016 livre des clés de compréhension d'un phénomène complexe et évolutif.
- Une analyse des moyens mis en oeuvre par les Etats et des résultats obtenus, permet d'observer l'efficacité des législations, de repérer des bonnes pratiques et de proposer des solutions efficaces (légales, judiciaires, sociales, sanitaires...) pour enrayer le phénomène prostitutionnel.
- Le 4e Rapport mondial est un décryptage objectif, précis et fiable des réalités prostitutionnelles. Il s'appuie sur une expérience de plus de 20 ans de veille et d'analyse de l'information et sur la collaboration d'experts, chercheurs et professionnels de terrain du monde entier.



FOURNIR DES CLÉS DE COMPRÉHENSION ET D'ACTION



DES THÈMES RÉVÉLATEURS DES ENJEUX CONTEMPORAINS

12 études approfondies dessinent les contours d'une prostitution génératrice de violences et qui perpétue une forme de domination, quels que soient les visages qu'elle peut prendre à travers le monde, dans les zones de conflits, dans la rue, les bordels ou sur la toile.

Entre réalités, démythification du discours pro-prostitution, évolutions et tendances, pistes de solutions, ces analyses mettent en lumière l'indissociable rapport entre vulnérabilités et prostitution : Pourquoi les minorités, qu'elles soient ethniques ou religieuses, sont-elles surreprésentées dans la prostitution ? Pourquoi des groupes terroristes comme Daech ont-ils fait de l'exploitation sexuelle un axe stratégique, idéologique et financier ? Pourquoi la violence et l'exploitation, les clients et les proxénètes sont-ils absents du discours des lobbies de l'industrie du sexe ? Comment internet est-il devenu le vecteur majeur d'une prostitution plus ou moins déguisée, et pourquoi les réseaux sociaux ne font-ils qu'accentuer ce phénomène ?...

**ZOOM SUR...
1 ANALYSE**

Terrorisme et exploitation sexuelle

Il n'existe pas, à proprement parler, de définition universelle du terrorisme. L'emploi de ce terme ne se limite pas à des fins politiques, idéologiques, ethniques ou religieuses et peut trouver un nombre presque infini de motifs pourvu qu'il « terrorise ». De ce point de vue, l'imagination humaine demeure sans limites. Il peut jouer sur les routes des milliers de civils désorientés, entraîner mort, douleurs et épreuves, provoquer la destruction de villes et de toutes les confessions. Si la perpétuation des violences sexuelles en des zones géographiques, rendent leur recrudescence à un niveau sans doute inédit.

En avril 2015, lors d'une lecture à Bangera, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les femmes, une loge *non éduquée ayant adopté des idéologies islamiques en Irak et au Levant (Irak, Shebab (Somalie), Ansar Dine et les groupes plus préoccupants. Préoccupations d'aujourd'hui : ces organisations semblent avoir des financements. A partir de 2014 et les combats en Irak, les minorités chrétiennes, yézidites, etc.*

Nos sociétés occidentales ne sont pas notament envers les plus vulnérables taies par leur compagnon (*Gouvernement* les trois jours. Il n'y a donc pas de voix de mettre en perspective et d'analyse idéologique d'exploitation sexuelle à l'islamique.

Cadrage

Cette corrélation macabre entre contexte géopolitique particulier. Elle est notamment lorsque le pouvoir légal est absent, que le droit n'est plus appliqué. Les femmes et les jeunes filles et sexuelles. L'exode, le déplacement de d'extractions fragilisent encore plus de sexuelles augmentent lorsque le nombre

Syrie qui jouent un rôle d'entrepreneuses et organisent ces réseaux sociaux (Facebook, Twitter) des annonces de promesses de mariage, réunissant tous les ressorts des sites de rencontres et la crédulité de jeunes femmes désireuses de trouver « le prince barbu », elles vont jouer sur le registre de la fascination et de l'attrait physique. Assez récemment, la communication de l'EI a d'ailleurs évolué dans le but de faire valoir le « bon vivre », le « quotidien agréable » qui règne au sein des territoires qu'il dirige. Les réseaux sociaux sont largement mobilisés à cet effet et Twitter en est devenu la plateforme privilégiée. Pour la Fondation Quilliam, il y aurait entre 45 000 et 90 000 comptes Twitter de sympathisants pro-EI dont plusieurs centaines seraient utilisés pour le recrutement (hommes et femmes). Les rendez-vous se prennent à distance, on peut échanger des photos. Le recrutement ressemble aux opérations de « lovebombing » utilisées par les *loverboys* où la « proie » est sans arrêt complimentée pour être mise en confiance. Il s'agit d'instaurer une relation secrète privilégiée, d'isoler la personne en la coupant de sa famille, de ses repères habituels. Des techniques finalement très voisines de celles des sectes. La vie au sein de l'EI étant relativement communautaire, les personnes de même origine géographique, maîtrisant la même langue, se regroupent. Ainsi, pour les combattants français, il s'agit de faire venir des Françaises. Pour David Thomson, journaliste spécialiste des réseaux jihadistes, ces jeunes femmes ne peuvent partir qu'à travers un mariage ou une promesse de mariage. Ce dernier pouvant s'effectuer via Skype ou FaceTime, avant le départ.

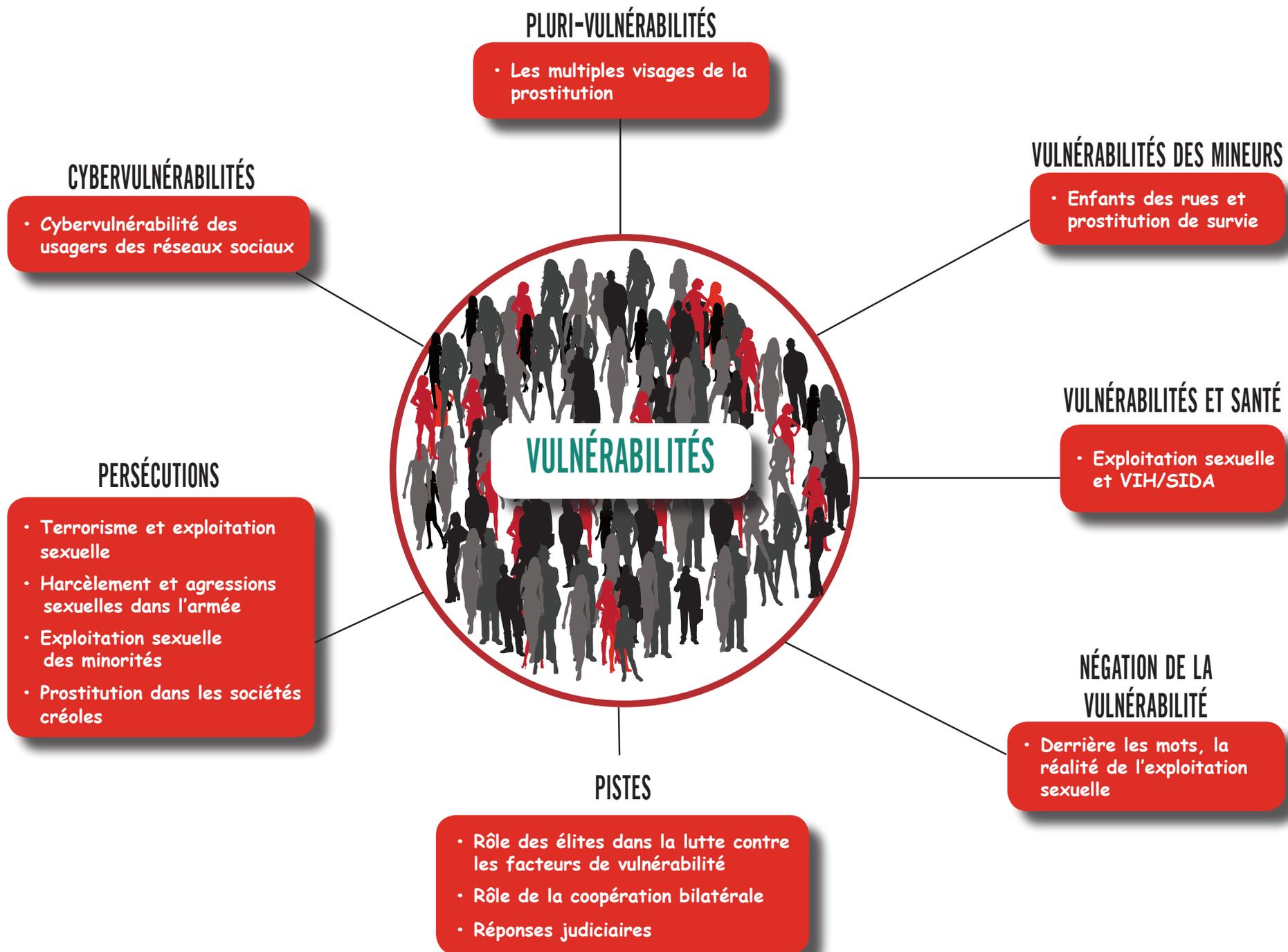
Source : The Savab Center - @DiasDeniesHerDignity

At 9 mars 2015, la Commission d'enquête du Sénat sur l'organisation et les moyens de lutte contre les réseaux jihadistes en France et en Europe recensait 119 ressortissantes présentes sur le territoire contrôlé par l'EI. La majorité des jeunes femmes gagnant ce territoire passent par la Turquie (généralement Gaziantep). Des manuels jihadistes diffusés via les réseaux sociaux

² Intense démonstration d'amour ou d'affection de la part d'un groupe ou d'un individu envers un autre individu (Wikipédia)

- Cadrage
- Focus sur la situation en Irak et en République Arabe Syrienne
- Mise en place d'une stratégie de violences sexuelles par l'EI : le cas des Yézidis
- Théorisation des violences sexuelles : justification d'un processus
- Une stratégie et un business
- Une idéologie sur la place des femmes qui pose question...
- Le recrutement des femmes peut prendre les habits de la traite
- Conséquences directes et indirectes du conflit

Réfugiées syriennes et violences sexuelles
Prostitution en Irak
Le cas de Boko Haram





LES PROSTITUTIONS DANS 38 PAYS CLÉS

ÉTATS-UNIS

Démantèlement d'un gang de San Diego, actif dans 46 villes et 23 Etats. Ils tatouaient leurs victimes avec un code barre.

- Un **ÉTAT DES LIEUX** des phénomènes prostitutionnels et des législations sur tous les continents.
- **UNE CONTEXTUALISATION** qui replace l'analyse dans l'environnement social, culturel et géopolitique régional.
- **UNE MISE EN PERSPECTIVE** des faits saillants et des questions clés.

MEXIQUE

Au cours de l'année 2013, les gangs du crime organisé ont réuni 9,24 milliards d'€ grâce à l'esclavage sexuel de milliers de femmes et jeunes filles.

ALLEMAGNE

En 2013, l'industrie du sexe a généré 14,6 milliards d'€. Entre 1,2 et 1,5 million d'hommes achèteraient chaque jour un acte sexuel auprès d'une personne prostituée.

COLOMBIE

Près de 35 000 mineurs sont confrontés à l'exploitation sexuelle dont au moins 2 000 se trouvent à Carthagène.

INDE

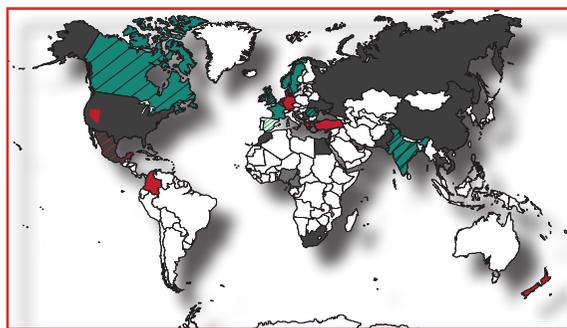
90 % de la traite des êtres humains en Inde est interne. Les plus vulnérables sont les femmes et les enfants issus des groupes sociaux exclus tels que les Dalits.



AFRIQUE DU SUD

Violée et droguée par cinq hommes, régulièrement battue, menacée, exploitée sur le trottoir et dans des établissements de prostitution avant d'être revendue plusieurs fois, elle avait été finalement sauvée par sa famille. Quand ils l'ont retrouvée, « elle ne pouvait même plus marcher ».

Une variété de législations et de modes d'application



70 pays analysés depuis 2013 : statistiques, législations, ONGs...



Plus sur fondationscelles.org

ZOOM SUR...
1 PAYS



TOUTE L'INFO EN UN COUP D'OEIL

- La situation dans le pays : politique, sociale, économique...
- Les points clés sur la prostitution : statistiques, législation, formes et lieux de prostitution, derniers développements, tendances...

Chine



- Population : 1 393,8 millions
 - PIB/hab. (en dollars) : 7 590 (Chine RAS de Hong-Kong : 40 169)
 - République à parti unique
 - Indice de développement humain (IDH) : 0,727 (90^e rang sur 187 pays)
 - Indice d'inégalité de genre (IIG) : 0,191 (40^e rang sur 147 pays)
 - Indice de perception de la corruption (IPC) : 37 points sur l'échelle de 0 (fort corrompu) à 100 (très peu corrompu)

- Entre 3 à 4 millions de personnes prostituées en Chine selon le Parti Communiste Chinois (*Fondation Scelles*, 2013). De 4 à 6 millions de personnes prostituées (*OMS* – 2010). D'après une étude d'*Asia Catalyst* de décembre 2013, 2,68 millions de personnes prostituées et 26,5 millions de clients de la prostitution.

- Absence de chiffres sur les ressortissants chinois exploités sexuellement à l'étranger.

- Pays prohibitionniste (articles 66 et 67 de l'*Administrative Penalty Law*, 2005). Les personnes prostituées arrêtées peuvent être envoyées dans des centres de surveillance et d'éducation où se pratique le travail forcé. Les clients et les proxénètes sont également pénalisés.

- À Hong Kong, la prostitution en appartements privés est légale, mais le racolage et les bordels sont interdits. À Macao, la prostitution en appartements privés est légale, mais le racolage est interdit. À Taiwan, la prostitution en appartements privés est dépénalisée, le racolage est illégal et les bordels légaux.

Les articles 240, 358, 359 du Code pénal criminalisent la traite des êtres humains et les peines allant jusqu'à la prison à perpétuité, voire la peine de mort.

Opérations de grande ampleur. 5 000 groupes criminels ont été démantelés pour l'année 2013. On estime qu'entre 18 000 et 20 000 personnes sont envoyées chaque année dans des centres de rééducation.

En conséquence, ce qui génère une demande d'épouses étrangères en Chine (*Department of State*, 2015). Vendues par leurs familles, les femmes se retrouvent souvent dans une situation de prostitution.

On estime que cela touche 236 millions de personnes en exode rural.

policiers ont été mis en cause, soupçonnés d'avoir protégé cette activité. En août 2014, dans la province de Hubei, le Parquet suprême fait état de l'arrestation d'un réseau exploitant une trentaine de prostituées mineures. Cette affaire faisait suite à une mobilisation de l'opinion publique après l'enlèvement d'une jeune fille par un chauffeur de taxi. En juin 2015, un premier réseau de proxénètes sévissant autour des hôtels dans sept provinces et un second réseau situé à Wenzhou, fonctionnant dans une dizaine de villes grâce à des groupes WeChat¹, ont été démantelés.

La législation relative à l'exploitation sexuelle

La Chine populaire reste un pays résolument prohibitionniste, c'est-à-dire réprimant le fait de se prostituer, de tirer profit de la prostitution et d'y recourir. Seules les régions administratives autonomes spéciales (Macao et Honk Hong) n'incriminent que le proxénétisme. Le Code pénal rénové par la Chine populaire en 1997 dans son chapitre IV se consacre aux « crimes contre les droits des personnes et les droits démocratiques du citoyen », avec plusieurs incriminations dont celle relative au trafic des femmes et/ou des enfants (article 240). Un chapitre VI dans une série d'articles (358 à 662) incrimine explicitement le proxénétisme par des peines d'emprisonnement de 10 ans à la perpétuité. L'article 360 réprime également les clients de personnes prostituées de moins de 14 ans. L'une des particularités de la législation chinoise en matière de prostitution reste la possibilité pour les forces de sécurité, prévue depuis 1991 par la directive administrative « tutelle et éducation », d'imposer aux personnes prostituées et à leurs clients, des mesures de travail forcé de 6 mois à 2 ans, avec un triple objectif d'éducation, de participation à un travail d'intérêt général et de contrôle des maladies sexuellement transmissibles. Si le système d'origine visant la rééducation par le travail dans des camps spécialisés a été aboli, le régime de sanctions administratives demeure.

Estimation chiffrée

Selon une étude réalisée en 2010, l'*Organisation Mondiale de la Santé* (OMS) estime le nombre des prostituées en Chine de 4 à 6 millions. L'étude réalisée par Asia Catalyst en décembre 2013 évoque une estimation de 2 680 000 femmes prostituées et 26 500 000 clients. Le rapport 2014 de *Global Slavery* place la Chine immédiatement après l'Inde pour le nombre de personnes victimes de la traite des êtres humains, et s'agissant de l'exploitation sexuelle, l'absence de chiffres précis. Le rapport 2014 du Département d'Etat américain sur la traite des êtres humains fait état, pour la seule année 2013, de 5 000 groupes criminels pratiquant la traite des êtres humains et 40 000 personnes interpellées. La prostitution est fait l'objet de développements considérables à l'échelle de la progression de l'univers numérique en Chine, en dépit des contrôles mis en place sur le web. La presse s'est faite des campagnes énergiques de nettoyage du web, comme « cleaning the web 2014 » ou «

¹ Premier réseau social asiatique.

UNE ANALYSE PRÉCISE

- Les tendances lourdes
- Les initiatives gouvernementales
- La coopération internationale
- Les affaires judiciaires
- Le VIH/Sida
- Le bilan
- ...



• Quels sont les moyens mis en oeuvre ?

Extraits

- **Afrique du Sud** 'En attendant une éventuelle modification de la législation relative à la prostitution, le Président Jacob Zuma a signé en juillet 2013 le Prevention and Combating of Trafficking in Persons Act' (p.173).
- **Cambodge** 'Un corpus normatif solide et cohérent pour une répression imparfaite' ; 'En matière de tourisme sexuel pédophile, il est manifeste que les mesures nécessaires manquent' (p. 221, 222).
- **Canada** 'La loi fédérale C-36 [constitue] un changement législatif historique. [Elle] rend la prostitution illégale en criminalisant l'achat de services sexuels, tout en offrant une amnistie aux personnes prostituées' (p.235).
- **Belgique** 'Alors que la législation se veut sévère, il y a une forme de tolérance des communes qui tentent chacune de leur côté de prendre des mesures dans un objectif de tranquillité publique, sans véritablement s'attaquer à l'origine du problème' (p. 212).
- **Russie** 'Selon le Rapport 2015 du Département d'État américain sur la traite des êtres humains, la Fédération de Russie est classée en catégorie 3, c'est-à-dire dans le classement le plus bas du Rapport' (p.317).
- **Maroc** 'Malgré les retards et les changements qui restent à faire, le Maroc réalise des progrès dans son combat contre l'exploitation sexuelle' (p. 387).
- **Mexique** 'Le Mexique possède actuellement l'arsenal législatif adéquat en ce qui concerne la protection des victimes de trafic sexuel ; cependant, l'application de ces lois est aléatoire et parfois inexistante dans de nombreux Etats' (p. 393).
- **Egypte** 'Au cours des 4 dernières années, l'Egypte a pris des dispositions concrètes pour lutter contre l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains en particulier' (p.292).

• Quels sont les résultats obtenus ?

Extraits

- **Nouvelle Zélande** 'Prostitution : pas la success story annoncée' ; 'Une enquête réalisée auprès de 724 personnes prostituées montre [...] que la violence est bien présente (p.433).
- **Liban** 'La vulnérabilité économique des réfugiés syriens et des femmes de différents pays est aussi l'un des facteurs les plus importants qui explique la persistance de l'activité prostitutionnelle au Liban' (p. 373).
- **Inde** 'Plusieurs millions de femmes et d'enfants sont victimes de trafic sexuel en Inde' ; 'Le tourisme sexuel concernant les enfants est particulièrement important' ; 'La corruption reste un problème majeur dans la lutte contre l'exploitation sexuelle' (p.349).
- **Albanie** 'Les résultats enregistrés pour 2014 montrent une légère amélioration par rapport aux années précédentes, signe peut-être de l'efficacité des récentes mesures' (p. 187).
- **Colombie** 'En 2014, 4 opérations ont été menées par la Police nationale colombienne et Interpol. Elles ont abouti au démantèlement de réseaux criminels dédiés à la traite des êtres humains' (p.265).
- **Allemagne** 'Le Paradis des proxénètes' ; 'L'explosion des supermarchés du sexe' ; 'Des victimes toujours plus jeunes' ; 'Une marchandisation sans limite' (p. 195, 196).
- **Nigéria** 'Le gouvernement nigérian [...] n'est actuellement pas en conformité avec les critères minimum standard, tels qu'ils sont décrits dans le Rapport 2014 sur la traite des êtres humains du Département d'État américain' (p. 416).
- **Suède** 'En Suède, les résultats sont là : le taux de prostitution est inférieur à celui des pays voisins ; le nombre des violences sur personnes prostituées également...' (p.505).

• Quelles sont les bonnes pratiques ?

Exemples

- **Le modèle législatif suédois** 'Le modèle suédois peut être discuté, il n'en demeure pas moins qu'il est aujourd'hui le meilleur système de protection pour les personnes prostituées' (p.505).
- **Des réponses judiciaires adaptées** (p. 156).
- **La coopération bilatérale** (p.142).
- **Une piste communautaire** : Le rôle des élites dans la lutte contre les facteurs de vulnérabilité au sein des communautés de migrants (p. 132).
- **Une loi extraterritoriale en Norvège** : La loi norvégienne rendant illégal l'achat de services sexuels s'applique de manière extraterritoriale, c'est-à-dire aux citoyens norvégiens qui achètent des services sexuels en Norvège mais aussi à l'étranger (p.423).
- **Sanctions contre la traite même quand la victime est consentante** : la Roumanie a modifié les sanctions contre la traite. L'article 210 interdit toute forme de trafic même quand la victime est consentante (p.477).



LIVRER UNE INFORMATION SOLIDE



UNE INFORMATION FOURNIE ET FIABLE

- **Une expérience de plus de 20 ans dans la veille et l'analyse** de l'information sur l'ensemble des phénomènes prostitutionnels.
- **Un vaste réseau de correspondants locaux et internationaux** (ONGs, universitaires, journalistes, ambassades...).
- **Un large éventail de sources :**
 - La base documentaire riche et variée de la Fondation Scelles : rapports d'institutions nationales et internationales, études et constats d'ONGs, recherches universitaires, articles de presse, enquêtes d'opinion, internet, blogs, vidéos, reportages...
 - Des sources spécifiques : revue de presse internationale, informations fournies par les correspondants...



UNE ANALYSE PRÉCISE ET OBJECTIVE

- **Des données vérifiées, des sources confrontées.**
- **Une information contextualisée :** des faits replacés dans un contexte social, culturel et géopolitique pour mieux comprendre le phénomène des prostitutions et apporter les réponses adaptées.
- **Une approche globale et objective :** un décryptage critique de l'actualité.



DE RICHES CONTRIBUTIONS : UNE PLURIDISCIPLINARITÉ INTERNATIONALE

- **Des experts de nombreux pays :** Canada, Colombie, Espagne, Etats-Unis, France, Moldavie, Roumanie, Royaume-Uni...
- **Des professionnels de terrain :** magistrats, avocats, psychologue-clinicien, travailleurs sociaux, responsables d'ONG, formateur...
- **Des chercheurs de tous horizons :** sciences politiques, relations internationales, droits de l'Homme, sociologie, géopolitique, affaires publiques, criminologie, philosophie, anthropologie, économie...

L'EXPERTISE UNIQUE DE LA FONDATION SCELLES

- Depuis 23 ans, la Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique, combat le système prostitutionnel et l'exploitation des personnes prostituées. Acteur incontournable du plaidoyer et de la mobilisation contre l'exploitation sexuelle, la Fondation Scelles est également un observatoire international spécialisé dans la veille et l'analyse des phénomènes liés à la prostitution.
- Par ce travail d'observation, d'analyse et de sensibilisation, la Fondation Scelles, en partenariat avec de nombreuses associations, se bat pour faire connaître, comprendre et combattre efficacement l'exploitation sexuelle commerciale.

OBSERVER, ANALYSER ET INFORMER

Face aux nouveaux enjeux posés par les différentes formes de prostitution et à la nécessité du choix abolitionniste, la mission de la Fondation Scelles est plus que jamais de **Connaître, Comprendre, Combattre l'exploitation sexuelle**.

CONNAÎTRE

- **Rassembler l'information** : la Fondation Scelles dispose d'un observatoire, le CRIDES (Centre de Recherches Internationales et de Documentation sur l'Exploitation Sexuelle) qui recueille toutes les informations pertinentes relatives à l'exploitation sexuelle dans le monde.
- **Diffuser l'information** : le CRIDES propose un fonds documentaire de 10 000 documents, une base de données de plus de 3 000 rapports et études consultables en ligne, des panoramas de la presse internationale, une médiathèque...

COMPRENDRE

- **Décrypter un phénomène complexe** : à partir de l'information collectée depuis 23 ans, la Fondation Scelles analyse l'ensemble des phénomènes mondiaux liés à la prostitution. Elle propose de nombreuses publications : livres, brochures, newsletters, sites internet...
- **Échanger pour mieux comprendre** : la Fondation Scelles diffuse son expertise via des partenariats avec les associations de terrain, les différents acteurs impliqués (police, justice, acteurs sociaux, responsables politiques, organisations internationales) et les experts nationaux et internationaux.

SENSIBILISER ET COMBATTRE

- **Sensibiliser l'opinion publique** : afin de changer les mentalités, la Fondation Scelles agit auprès du grand public pour faire prendre conscience des réalités prostitutionnelles et combattre une violence qui apparaît comme un fait inéluctable.

- **Alerter et influencer les décideurs politiques et les leaders d'opinion** : forte de ses analyses, la Fondation Scelles formule des recommandations de plaidoyer auprès des instances politiques françaises et internationales pour combattre l'exploitation des personnes prostituées et les violences liées à la prostitution. La Fondation Scelles a ainsi été auditionnée à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale et au Sénat dans le cadre de la préparation de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel en France.
- **S'unir pour agir** : la Fondation Scelles est membre de plusieurs collectifs d'organisations mobilisés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.

A la demande de Madame Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, la Fondation Scelles participera au Comité de veille pour l'application de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel, adoptée par la France en avril dernier.

La Fondation Scelles accompagnera la mise en oeuvre de cette loi abolitionniste et sera attentive à l'effectivité des mesures prévues :

- veille sur les moyens mis en place, en particulier pour une meilleure protection des personnes prostituées ;
- constitution de partie civile dans le cadre de la lutte contre le proxénétisme ;
- participation aux campagnes de sensibilisation de l'opinion publique et de la jeunesse ;
- études sur les résultats quant à la responsabilisation du client et sur l'évolution des mentalités.

LA FONDATION SCELLES, C'EST AUSSI...

Des actions pour la jeunesse

Les Prix Fondation Scelles

Dans le cadre des Prix de la Fondation Scelles, de jeunes professionnels (avocats, magistrats, journalistes...) et des lycéens mettent leurs compétences et leur créativité au service de la sensibilisation d'autres jeunes. Les prix sont attribués par un jury de professionnels et par le grand public.

Remise des Prix 2016 le 24 juin à Paris



passe-passe.org

La Fondation Scelles a développé un site web de sensibilisation aux risques prostitutionnels à destination des jeunes.

Des formations pour les acteurs publics

La Fondation Scelles assure des formations auprès de travailleurs sociaux et sanitaires, d'avocats, de magistrats...

Des actions juridiques

La Fondation Scelles développe un pôle juridique en charge du suivi de la loi française contre le système prostitutionnel, et des actions judiciaires en lien avec les institutions concernées (justice, police, organismes en charge des victimes...)

ANNEXES



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION SCELLES



LES CONTRIBUTEURS/TRICES DU 4^e RAPPORT MONDIAL



LA TABLE DES MATIÈRES



LES 3 PREMIERS RAPPORTS MONDIAUX



LA FONDATION SCELLES AUX ORIGINES



LES ÉDITIONS ECONOMICA

LE MOT DU PRÉSIDENT, YVES CHARPENEL

La sortie de ce **4ème Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle** traduit bien sûr la persévérante vocation de la Fondation Scelles, depuis plus de 20 ans, à réaliser **un état des lieux réfléchi et objectif de l'état des phénomènes liés à la prostitution dans le monde**. Cette année, l'accent a été mis sur l'étude des vulnérabilités parce qu'elles sont le moteur de l'exploitation sexuelle d'aujourd'hui partout sur la planète.

Vous y trouverez le lien qui est fait à chaque fois, pour chaque situation observée et analysée, entre exploitation et mondialisation, paupérisation, marginalisation.

Que ce soit la présentation des évolutions constatées dans les pays clés ou le choix des thèmes les plus révélateurs des enjeux dans la période considérée, toutes les analyses comme tous les éléments factuels peuvent inspirer aux lecteurs, comme ils l'ont inspiré aux rédacteurs, un triple sentiment.

Tout d'abord, la satisfaction de pouvoir disposer à nouveau, grâce au savoir-faire de dizaines de collaborateurs, pour la plupart bénévoles, d'**une véritable mise en perspective des faits marquants et des questions critiques du monde de la prostitution réelle**. Aborder un tel sujet sans disposer de données fiables conduirait en effet à privilégier le dogmatisme ou le contingent, ce à quoi nous nous refusons. La conviction abolitionniste de la Fondation Scelles est assumée plus que jamais, et elle n'exclue nullement l'objectivité, fruit d'un travail considérable de vérification de nos sources et de notre volonté de ne refuser aucun débat.

Le deuxième sentiment est celui de l'inquiétude née du constat d'**une croissance manifeste de cette forme particulièrement violente d'exploitation**, qui se nourrit plus que jamais des facilités qu'offre la mondialisation, de l'accroissement dans le monde de toutes les formes de vulnérabilités, et de l'attrait qu'exercent chaque jour davantage les profits qu'elle génère.

Le troisième sentiment est pourtant celui d'un ferme espoir, nourri par la tendance qui se renforce, d'une **refondation des lois abolitionnistes devant l'échec des politiques prohibitionnistes et réglementaristes**.

C'est le sens de nos études récentes portant aussi bien sur la déconstruction du discours trompeur qui tente de justifier l'injustifiable, que de la mise en évidence de formes nouvelles d'exploitation, notamment dans le contexte du terrorisme ou de la cybercriminalité.

Bonne lecture donc de cet ouvrage qui se veut, une fois encore, autant outil de connaissance que levier d'action.

Yves Charpenel,
Premier Avocat général à la Cour de cassation
Président de la Fondation Scelles

LES CONTRIBUTEURS/TRICES

- **Eugénie Bailleau** - Chargée de recherches, Fondation Scelles
- **Frédéric Boisard** - Chargé de recherches, Fondation Scelles
- **Victoria Carter** - Université de Californie, Berkeley (CA)
- **Bérénice Cartillier** - Chargée de recherches, Fondation Scelles
- **Yves Charpenel** - Premier Avocat général près la Cour de cassation, Président de la Fondation Scelles
- **Alexis Cheney** - Connecticut College (CT)
- **Olga Patricia Dávila** - Experte colombienne de la traite des êtres humains, Ministère de l'Intérieur (Bogota)
- **Lauren Day** - Université de San Francisco (CA)
- **Laurence Dell'Aitante** - Conseillère communication, Fondation Scelles
- **Nicolas Duran Delgado** - Conseiller politique et international au Programme présidentiel pour les droits de l'homme et le DIH (Bogota)
- **Dorin Dusciac** - Ingénieur-chercheur au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Président de l'Association pour l'Intégration des Migrants (AIM), Vice-Ministre de l'Environnement en République de Moldavie (juin 2014-février 2015)
- **Catherine Goldmann** - Chargée de recherches, Fondation Scelles
- **Esther Guillemard** - Université de Strasbourg
- **Doina Guzun** - Doctorante à l'Université Paris Diderot-Paris 7
- **Madeline Krahn** - Université Tufts (MA)
- **Anouk Lemuet** - Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- **Shérazade Mahaud** - Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- **Katherine Milne** - Chef de projet BNP Paribas et formatrice d'anglais
- **Michaela Morrow** - Université d'Harvard (MA)
- **Errol Nuissier** - Psychologue clinicien, psychothérapeute, expert près la Cour d'appel de Basse-Terre (Guadeloupe) et près la Cour administrative d'appel de Bordeaux, président du Pôle DOM du Conseil national des compagnies d'experts de justice.
- **Armina Petrescu-Tudor** - Université de Boston (MA)
- **Jeanne Pinon** - Université Paris 2 Panthéon-Assas
- **Marta de Prado García** - Psychothérapeute reconnue par la European Federation of Psychologists' Associations et la Fédération Espagnole des Associations de Thérapie Familiale (Madrid)
- **Myriam Quéméner** - Magistrate, Conseiller juridique auprès du Cyber-Préfet, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Scelles
- **Léa Rougeot** - Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- **Jimena Sanchez** - Université Tufts (MA)
- **Rachel Thimke** - Université de New York (NY)
- **Marta Torres Herrero** - Avocate (Madrid), membre de la Coalition Against Trafficking in Women-CATW, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Scelles
- **Thierry Tribot †** - Citoyen des Rues International
- **Melissa Trostel** - Université de Boston (MA)
- **Kalani Valdez** - Université de San Francisco (CA)

LA TABLE DES MATIÈRES DU 4^e RAPPORT MONDIAL

Préface

Note liminaire

Avant-propos

Note méthodologique

Les grands thèmes 2013 à 2015

Multiplés visages de la prostitution
Derrière les mots, la réalité de l'exploitation sexuelle
Exploitation sexuelle des minorités
Prostitution dans les sociétés créoles
Enfants des rues et prostitution de survie
Cybervulnérabilité des usagers des réseaux sociaux
Terrorisme et exploitation sexuelle
Harcèlement et agressions sexuelles dans l'armée
Exploitation sexuelle et VIH/Sida
Rôle des élites dans la lutte contre les facteurs de vulnérabilité
Rôle de la coopération bilatérale dans la lutte contre l'exploitation sexuelle
Réponses judiciaires 2014-2015

Panorama des pays 2013-2015

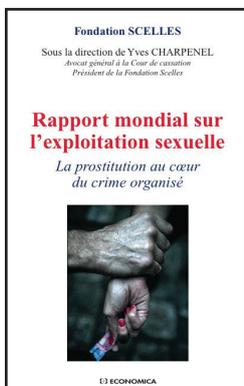
Afrique du Sud	Irlande
Albanie	Liban
Allemagne	Maroc
Belgique	Mexique
Cambodge	Moldavie
Cameroun	Nigéria
Canada	Norvège
Chine	Nouvelle-Zélande
Chypre	Pakistan
Colombie	Pays-Bas
Cuba	Philippines
Danemark	Roumanie
Egypte	Royaume-Uni
Espagne	Serbie
Etats-Unis d'Amérique	Suède
Fédération de Russie	Thaïlande
France	Turquie
Grèce	Ukraine
Inde	Vietnam

Liste des acronymes

La Fondation Scelles

2011, 2012, 2013... LES 3 PRÉCÉDENTS RAPPORTS

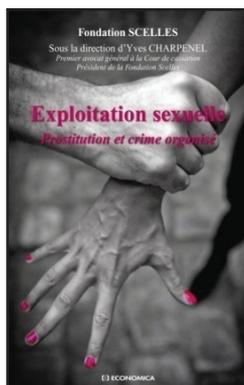
« Le Rapport mondial n'a d'autre ambition que de montrer la réalité de l'exploitation sexuelle aujourd'hui, ses dangers, sa complexité et ses enjeux, mais aussi les réponses qui peuvent et qui doivent lui être apportées, ici et maintenant. »



Rapport mondial sur l'exploitation sexuelle La prostitution au cœur du crime organisé 1ère édition Ed. Economica, janvier 2012, 215 pages

« Le choix de réaliser un Rapport mondial sur la prostitution s'est imposé en considération du caractère universel et interdépendant des trafics et des particularités propres à chaque pays dans leur façon d'appréhender le phénomène complexe de prostitution, dans sa dimension territoriale ».

24 pays, 9 thèmes - Événements sportifs et prostitution ; Cybersexe ; Violence et santé ; Cadre légal de la prostitution et de la traite....



Exploitation sexuelle Prostitution et crime organisé 2ème édition Ed. Economica, novembre 2012, 480 pages

Téléchargement gratuit en anglais sur www.fondationscelles.org

« La crise économique généralisée et le flou grandissant sur les valeurs communes qui doivent nous inspirer, ont brouillé, comme jamais, le regard porté sur l'univers de l'exploitation sexuelle. Car, s'il est question ici d'une véritable "horreur économique", c'est d'abord la souffrance humaine qui est en cause ».

54 pays, 10 thèmes - Crime organisé et argent de la prostitution ; Société à risques, jeunesse en danger ; Immigration et prostitution ; Images de la prostitution à l'écran ; Réseaux criminels roms...



Exploitation sexuelle Une menace qui s'étend 3ème édition Ed. Economica, décembre 2013, 600 pages Téléchargement gratuit en français et en anglais sur www.fondationscelles.org

« L'année écoulée a été particulièrement féconde pour les trafiquants. Et les différentes analyses qui figurent dans le présent Rapport confirment la variété, l'intensité et l'adaptabilité des réseaux criminels qui sont, en France comme dans le monde, de plus en plus présentes dans l'ensemble des formes constatées de la prostitution ».

66 pays, 11 thèmes - Sexe et pouvoir ; Presse et prostitution ; Criminalité dans les Balkans ; Cybertraite et cyberproxénétisme...

LA FONDATION SCELLES AUX ORIGINES : JEAN SCELLES, LE VISIONNAIRE

« En l'écouter, j'ai pris la décision de lutter contre cet esclavagisme si j'en réchappais » (Jean Scelles, 1942)

Résistant emprisonné en 1941 à Alger, Jean Scelles découvre l'univers de la prostitution au travers du récit d'un voisin de cellule proxénète qui lui explique comment il « dresse les filles » et « corrige les récalcitrantes ». Bouleversé par cette inhumanité, Jean Scelles promet avec Jeanne, son épouse, de consacrer sa vie à la défense de la dignité humaine en luttant par des actions de sensibilisation de l'opinion publique, d'influence auprès des politiques, et de répression des trafiquants. Tous deux créent en 1956 les « **Equipes d'Action contre la traite des femmes et des enfants** », devenues ensuite les **Equipes d'Action contre le proxénétisme**.

« Lorsque des efforts coordonnés réduiront les profits des proxénètes, ceux-ci changeront d'activité et plusieurs dizaines de milliers de femmes seront libérées. Cet esclavage sera supprimé. C'est notre but » (Jean Scelles, 1975)

Jean Scelles pensait qu'il fallait d'abord **s'en prendre aux avoires des proxénètes**. Il obtient le vote d'une loi promulguée le 9 avril 1975, permettant aux associations de se porter partie civile contre les proxénètes, et d'indemniser les victimes de la prostitution.

Le montant moyen des amendes prononcées pour proxénétisme aggravé en France est seulement de 9 000 euros (2014) alors qu'un proxénète « gagnerait » environ 130 000 euros par an par personne prostituée. Aujourd'hui comme hier, la première priorité reste la même : s'attaquer aux profits des proxénètes.

« Il faut combattre les idées esclavagistes de nos adversaires » (Jean Scelles, 1974)

La seconde priorité de Jean Scelles était de développer la communication pour faire connaître la réalité de la prostitution et lutter contre les idées fausses bien répandues. Jean et Jeanne Scelles ont donc créé en 1993 l'Association pour la promotion du bénévolat social, devenue l'année suivante, la Fondation Jean et Jeanne Scelles, reconnue d'utilité publique le 22 décembre 1994. Selon ses statuts, **les 3 missions de la Fondation Scelles** sont de **faire reculer l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes en sensibilisant l'opinion publique ; agir auprès des pouvoirs publics pour renforcer les législations et leur application ; apporter une aide aux victimes en partenariat avec les autres associations**.

« Les proxénètes (...) seraient obligés d'orienter de façon différente leurs activités s'ils n'étaient pas au service de "Sa Majesté Le Client" de la prostitution » (Jean Scelles, 1974)

Enfin, Jean Scelles a été le plus novateur dans sa **réflexion sur le client de la prostitution**. Pour lui, le client qui cherche la satisfaction de ses pulsions physiques était « la cause même de la prostitution ». Au lendemain du vote de la **Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées**, adoptant entre autres mesures, la **pénalisation du client de la prostitution**, les paroles de Jean Scelles apparaissent d'une étonnante modernité.

Depuis plus de 40 ans, les éditions Economica et leur fondateur, le professeur Jean Pavlevski, ont préservé leur indépendance tant sur le plan éditorial que commercial.

Plus de 15 000 auteurs ont contribué à leur rayonnement national et international.

De l'économie à l'histoire en passant par la finance, la gestion, le droit, l'art et la science militaire, les sciences politiques, la psychanalyse, Economica dispose d'un catalogue riche de plus de **2 000 titres** dont la qualité et la pertinence ont souvent été récompensées par des prix prestigieux.

**Economica accompagne la Fondation Scelles
depuis le début de cette aventure éditoriale**

OÙ TROUVER LE 4^e RAPPORT MONDIAL ?

 **ECONOMICA** economica.fr

 **amazon** amazon.fr

 **fnac.com**

FONDATION SCELLES

14 rue Mondétour – 75001 Paris

E-mail : fondationscelles@wanadoo.fr

Tel : +33 1 40 26 04 45



@Fond_Scelles



Connaître, Comprendre & Combattre
l'Exploitation Sexuelle

www.fondationscelles.org

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994



Sensibilisation des jeunes aux risques de prostitution

www.passe-passe.org

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994



Centre de Recherches Internationales et de
de Documentation sur l'Exploitation Sexuelle

<http://crides.fondationscelles.org>

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994



L'actualité de la prostitution

<http://infos.fondationscelles.org>

Fondation Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994